

les profondeurs de la mer. Autrefois, on croyait que la vie n'était pas possible au-dessous de 500 brasses. Aujourd'hui, au contraire, il est reconnu qu'il existe des animaux vivants dans les plus grandes profondeurs. Lors des dragages exécutés en 1880, dans le golfe de Gascogne, par M. Milne-Edward fils, à une profondeur de 2.650 mètres, il fut retrouvé 538 espèces de mollusques. De nouvelles découvertes ont permis ainsi de comparer la faune de l'Océan avec celle de la Méditerranée. Les mollusques vivant à de grandes profondeurs sont généralement petits, décolorés, rachitiques et privés de la vue. D'autre part, on ne trouve jamais de coquillages perforés dans ces régions profondes : d'où il faut conclure que les mollusques carnivores doivent se nourrir de petits mollusques vivant au-dessus des vagues. Enfin, la dispersion des espèces est plus grande dans les parties profondes, que sur le littoral. — M. Lacassagne donne communication d'un chapitre d'un mémoire sur la biologie ou science de la vie, consacré à l'étude de la preuve de la mort lente ou rapide. Cette preuve, il la tire de la présence de la glucose dans le foie des cadavres. On sait que la glucose, produit de la digestion, passe de l'estomac dans l'intestin et de là dans le foie, qui sert à régulariser la proportion qui doit en entrer dans le sang. Or, quand le foie ne peut plus fonctionner, il y a maladie ou mort. De là, au cas de mort foudroyante, on trouve dans le foie de la glucose en abondance, tandis qu'au contraire, elle disparaît à la suite d'une maladie ou d'une intoxication. Car l'agonie, quelque courte qu'elle soit, a pour résultat de faire disparaître la présence du glucogène dans le foie.

Séance publique du 20 décembre 1898. — Présidence de M. Lafon. — M. le Président donne lecture d'un compte rendu des travaux de l'année. — M. Pariset communique un rapport sur le prix Lebrun, qui est décerné : 1^o à M. Lespinasse, inventeur de plusieurs perfectionnements dans le métier Jacquard, et 2^o à M. Bergier, inventeur de la grège trame sans torsion. — M. Sainte-Marie Perrin présente un rapport sur le prix Dupasquier, qui est décerné à M. Valère Perrier, architecte. — M. Vachez fait un rapport sur les prix de la fondation Lombard de Buffières, qui sont attribués aux dix lauréats suivants : M. Barrillot, directeur d'une école libre dans le quartier Saint-Paul, à Lyon, M. Marcon, directeur d'une école libre à la Croix-Rousse, M^{lle} Colling, ancienne sous-maitresse du pensionnat Orcel, à la Croix-Rousse,